

## GT AEROMARITIME DU 24 JUIN 21

### Des attentes fortes

Suite à la demande insistante et récurrente des différentes OS, à eu lieu au Havre, siège de la DNGCD, ce premier Groupe de Travail aéromaritime en présence du Directeur de la DNGCD, des chefs des bureaux Réseaux, RH1, RH2, de l'adjointe au Chef du bureau RH3 et des différentes organisations syndicales avait pour but de définir à partir d'une approche pragmatique :

- une méthodologie de travail pour poser un diagnostic et définir un calendrier
- faire un état des lieux capacitaires en prenant en compte l'aspect RH comme vecteur principal
- L'évolution du parcours professionnel (marins et aériens), reconnaissance et valorisation de l'exercice de certaines fonctions

A l'ouverture de ce GT, les représentants des personnels, l'UNSA Douanes, CFDT Douanes, SOLIDAIRES Douanes et la CGT Douanes posent leurs attentes à travers une déclaration liminaire commune.

#### Méthodologie et méthodes de travail

Le Directeur de la DNGCD se félicite de ce moment de partage, de dialogue avec les représentants du personnel et les invite à poursuivre leurs réflexions avant le prochain cycle prévu en septembre :

(deux jours consécutifs qui traiteront du maritime, de l'aérien et des AG/OP-CO et autres spécialistes)

**Concernant la communication, nous pensons qu'il est sincère mais l'UNSA Douanes a eu l'impression d'assister aux premières réquisitions du Procureur avant que la sanction ne tombe ;** le personnel de la DG (les juges) était présent, prenait des notes mais aucune parole n'a filtré. Seul le Président orchestrait.

Le Directeur a souligné que la Douane était la première administration civile en mer, qu'un RENOUELEMENT de nos moyens nautiques est en cours.

#### Mais est-ce que la DG a réellement les moyens de ses ambitions notamment en matière salariale, l'UNSA Douanes en doute...

L'UNSA Douanes dénonce le manque de personnels sur les moyens nautiques notamment les spécialistes (chefs mécaniciens, mécaniciens, commandants) alors que nous sommes de plus en plus sollicités par les autres administrations et que la charge de travail est en constante augmentation ;

Face à une hausse des charges de travail, l'administration répond il n'y aura certainement pas d'effectif supplémentaire, cela se fera à effectifs constants malgré le vieillissement de population ! En effet, 30 % de la population de la DNGCD va partir massivement dans les trois prochaines années à la retraite.

Monsieur Boillot affirme qu'un gros effort de formation de marins est en cours à l'École de la Rochelle. **L'UNSA Douanes souligne que la formation et le temps d'adaptation sur les vedettes sont longues, le fossé entre les départs à la retraite et la récupération des effectifs dans les brigades risque d'obérer la capacité opérationnelle des unités.**



## Les heures d'avances

Pour les gardes côtes, le nombre est de 700 000 heures d'avance. Surtout identifié et concentré sur les BGC.

**L'UNSA Douanes affirme que les heures ont été faites à la demande de l'Administration.** On demande aux agents d'intervenir.

L'UNSA Douanes a d'ailleurs déjà dénoncé le surcroît de travail administratif des Chefs d'Unités (suppression des secrétaires dans la plupart des unités maritimes, lourdeur des tâches de bureau...) Mais, Monsieur Boillot, pour maintenir le niveau opérationnel de la DNGCD, il faut des hommes ! Ces heures d'avance sont historiques.

**Une des solutions passe par l'augmentation des effectifs pour l'UNSA Douanes mais malheureusement ce n'est pas à l'ordre du jour !!!**

**L'UNSA propose de nommer des seconds pour diminuer les heures d'avance**, de simplifier la gestion, d'alléger les tâches redondantes au niveau administratif, de payer une partie des heures d'avance.

Mais, l'administration nous fait comprendre qu'il n'y aura pas de budget (encore une impasse), une autre idée éventuellement : mettre une partie de ce stock d'heures sur le CET.

**Vous avez donc bien compris qu'il y a un besoin urgent de maîtriser la gestion des heures.**

Le Président évoque la question du régime de travail.

- Il faut un régime de travail adapté, il ne faut surtout pas brimer telle ou telle brigade.
- Il faut revoir le système des groupes et l'UNSA Douanes met en évidence le manque de polyvalence.

**Les BSN en font les frais : certaines restent à quai par manque de mécaniciens.**

Il faudra définir les doctrines d'emploi pour nos moyens humains, les moyens aériens et nautiques.

## Evolution des parcours professionnels reconnaissance et valorisation

**Pour l'UNSA Douanes, il est clair qu'il faudra des moyens financiers afin de réaliser ce projet ambitieux et définir les filières métiers !**

À plusieurs reprises, les syndicats demandent à Monsieur Boillot de quelle enveloppe il dispose devant ce programme ambitieux ?

Aucune réponse. Le château de cartes s'écroule...Il est impossible de tenir un débat constructif sans fondation. L'argent est le nerf de la guerre.

**Monsieur Boillot est-il muselé ? Aucun chiffre avancé malgré la présence des chefs de bureaux RH1,2,3 et bureaux Réseau 2.**

**Le désappointement des représentants syndicaux est palpable.**

**Il faudra une refonte du régime indemnitaire : attention, il est hors de question pour l'ensemble des syndicats de déshabiller Paul pour habiller Jacques !**



## L'UNSA Douanes souhaite des revalorisations salariales

Devant les responsabilités très lourdes, beaucoup de commandants démissionnent.  
L'UNSA Douanes propose l'ajout de primes pour revaloriser les personnels à responsabilité.

**Proposition d'agent de catégorie B en catégorie A** concernant les commandants de bord. Des personnes ont les qualifications et pourraient passer de B en A .

**En douane, on privilégie le grade et non pas la fonction ! Il devrait y avoir le même salaire à fonction égale !**

**N'oublions pas les catégories C** qui pourraient passer en B par promotion interne.

**Proposition d'une prime marin pour rendre attractif les BSN.**

**Recréer la fonction de « second-second » avec indemnité spécifique** aussi bien au poste de commandement que de chef mécanicien.

**L'extension et la pérennisation de la prime « ACF CLI aéromaritime »** à tous les opérateurs des CODM pour une harmonisation.

**Pour les collègues aériens, suppression des 120 h de vol** pour le déclenchement de l'indemnité de risques naviguant aériens (IRPA) et aussi une revalorisation de l'IRPA qui n'a pas changé depuis 1982.

**Revalorisation également des ACF.**

**Augmentation de la prime pour les chefs d'atelier PNNT :**

En effet, les nombreuses responsabilités sur le plan administratif, technique aéronautique et sur le plan technique infrastructure font des référents d'échelons des chefs de service à part entière.

**N'oublions surtout pas les postes DNGCD le havre et SGCD :** Le préfigurateur à la création leur avait promis la prime service à compétence nationale (prime non perçue à ce jour) au vu du niveau de technicité toujours plus élevé aux agents.

**Nous espérons tous que l'Administration fera de gros efforts sur le plan humain et budgétaire afin de mener à bien ce gros chantier.**

**L'UNSA Douanes reste engagée sur ce dossier et surveillera de près les propositions de l'Administration.  
Le verdict sera prononcé d'ici la fin d'année.**

## Vos Représentants Syndicaux

